

DANS CE NUMÉRO

Thaïlande et Cannabis.....12
Canna-L.....13

LAM et LHSS usagers de drogues ..11

LA GAZETTE

Numéro 6

BILLET D'HUMEUR

Alexandre Constant Psychologue MCATMS

La rédaction décline toute responsabilité quant à l'apparition d'éventuelles céphalées à la lecture de ce billet...

« Vrrrr-Vrrrr. Vrrrr-Vrrrr ». Nouvelle notification linkedin : « La société nous invisibilise ! Le cri du cœur de Pascale, autiste HPI agenre polyamoureuse ». Soupir...

Je m'interroge : est-ce moi qui deviens un vieux con ou, et l'un n'empêche pas l'autre, assistons-nous depuis quelques années à un défilé de labels sur tout ce qui touche à l'humain ? Comme s'il s'agissait, avant toute rencontre, de se définir selon des critères pour situer son propos, éviter tout impair politiquement incorrect et, parfois, simplement justifier sa présence.

Ce principe de labellisation n'est pas, en soit, une grande nouveauté.

On le retrouve classiquement à l'adolescence lorsque le corps, mutant et animé par des mouvements hormonaux et pulsionnels, semble échapper tout ou partie.

La catégorisation vient alors, un peu, soulager la question du corps et de ce qu'il donne à vivre dans la relation au monde et aux autres.

Ainsi, untel est un con parce qu'il est skateur, l'autre est dépressif parce que goth, les poï-poï et autres babos sont forcément sales à force de jongler pieds nus dans les parcs et moi, je reste avec mes semblables, ou considérés comme tels.

radical, quel soulagement! D'ordinaire, le temps fait son œuvre.

Le groupe n'est plus aussi homogène, le singulier et la surprise émergent, s'accueillent, chez soi et chez l'autre...

Cet essentialisme, bien mené, peut ensuite se montrer très efficace sur la scène du social.

Le « black is beautiful movement » en a été, par exemple, une des manifestations.

A des fins politiques clairement visibles, l'essentialisme positiviste evient tactique, délibéré et donc **stratégique**.

Jusqu'à présent, l'essentialisme

stratégique était d'usage dans la sphère sociale et politique et, légitimement, par les groupes minorisés.

Or, nous assistons depuis quelques années à une explosion de l'essentialisme dont on peut douter qu'il soit toujours utilisé à des fins stratégiques tant il est multiple, foisonnant et sans organisations définies.

Sont apparues, par exemple, les 1001 catégories de genre : gender queer, agenre, pangenre, gender fluid, non-binaire, cisgenre, transgenre, etc.

On dénombrait 50 propositions relatives au genre sur Facebook France en 2014 et jusqu'à 200 dans d'autres pays.

Puis, quelques années plus tard, de nouvelles catégories d'orientations sexuelles. Aux trois orientations les plus connues (hétéro, homo et bi), s'ajoute une quarantaine de nouvelles orientations : les aromantiques, les asexuel.le.s, les demisexuel.le.s, les graysexuels, les lithromatiques, les pansexuel.le.s, les sapiosexuel.le.s, les skoliosexuel.le.s, etc.

En tant que clinicien, et avec mon parcours de psychomot très attaché aux questions du corps, de la créativité et du jeu, j'observe cette farandole de labels avec un œil bienveillant et amusé.

A ce sujet, voir les écrits, entre autres, de Gayatri Chakravorty Spivak.

Leurs créations et leurs contenus attisent mon intérêt clinique comme toute création langagière autour du corps et de ses usages.

Si ces multiplications permettent de déconstruire nombre de croyances et de dogmes, elles attirent aussi mon attention à un autre endroit : n'y aurait-il pas, en soubassement, une mélancolisassions du discours touchant au Sujet (à toi que je viens de perdre en une phrase, je te demande juste une minute d'attention.

Tu vas voir, c'est tout simple en fait).

De façon un peu grossière, nous pourrions dire que « l'individu » et « l'identité » ne sont pas des concepts retenus par la psychanalyse.

L'être humain n'a qu'une conscience partielle de ce qu'il vit.

Il est traversé quotidiennement par des mouvements contraires, qui s'opposent et qui le débordent parfois.

Il est donc fondamentalement divisé. Etant donné que, étymologiquement, « individu » renvoie à « non-divisé », parler « d'individu » n'est pas approprié pour aborder l'être humain. Divisé, il l'est également dans ses identifications, multiples, variées et changeantes au cours de sa vie, raison pour laquelle Lacan parlait d'un véritable « vestiaire identificatoire », bien plus qu'une « identité » unique et absolue.

Tout ceci pour dire que, face au corps, il ne reste qu'une chose à l'humain : le discours qu'il se fait sur lui, sur soi, sur les autres et sur son environnement. Le fameux *Sujet* du discours. Et la « mélancolisation » dans tout ça ? Un lent processus de déconstruction.

On en arrive donc à quoi ? Mélancolisation du discours touchant au Sujet = (grossièrement) déconstruction des grandes catégories pour se définir.

Que les psychanalystes me pardonnent ma simplification extrême de la mélancolisation du signifiant (et venez nous rejoindre un vendredi après-midi dans le groupe d'échange des psychologues du réseau pour en parler !)

Alors, ce qui est génial dans cette mélancolisation c'est qu'elle s'accompagne de mouvements très fertiles en parallèle. Le discours se déconstruit, se reconstruit, mute... C'est très créatif. Preuve en est que l'être humain est un être de langage qu'on ne peut jamais réduire absolument à un unique produit biologique.

Et là, c'est le drame... pour certain.e.s du moins, qui vont s'arcbouter, vent debout, et manifester contre, par exemple, le mariage pour tous (quand l'angoisse frappe à la porte on se raccroche à ce qu'on peut...). Mais, encore une fois, ce n'est ici qu'un symptôme.

D'un point de vue clinique, le militant pangenre polysexuel, qui transforme mon repas en meeting, est traversé par la même angoisse que Christine B, qui s'effondre en larmes quand on parle PACS et mariage pour tous.

L'être humain est multiple et tente, ban an mal an, de construire quelque chose de pas trop angoissant et de plutôt économique dans le rapport à son corps, à son psychisme et à ce qu'ils lui donnent à vivre.

Là où ça commence de nous inquiéter un peu sur le pôle coordo, c'est lorsque ces mêmes mouvements traversent la psychologie et la psychiatrie.

« Mais vous comprenez je suis TSA HPI TDAH avec un TSPT.

Mon dernier psychiatre m'a parlé d'un TDI ».

Soupir...

Evidemment que je reconnais les avancées des neurosciences et de la psychopathologie.

De la même façon, je trouve qu'il est salutaire que soient enfin déconstruits les dogmes rigides qui dictaient l'usage que l'on doit faire de son corps et, éminemment, dans la relation à l'autre.

Je suis néanmoins inquiet, parfois, d'une certaine perte de l'écoute.

Il n'est pas étonnant que la mélancolisation touche au vocabulaire de la santé mentale.

Le mouvement est le même que celui décrit précédemment.

Il n'en demeure pas moins inquiétant.

Inquiétant dans le sens où certain.e.s professionnel.le.s se prennent parfois aux leurres de ce mouvement, s'essentialisent et essentialisent à leur tour usager.e.s ou patient.e.s dans une multitude de labels, sans toucher du doigt ni ce qui fait symptôme, ni les mécanismes à l'œuvre derrière certaines demandes et revendications. Inquiétant, enfin, car si créativité il y a, elle est à bien des endroits créativité du désespoir.

Sa rigidité est alors à la hauteur de la maltraitance systémique qui s'observe depuis plus d'un siècle : le manque, l'absence voire la volonté clairement énoncée, d'abolir toute reconnaissance de l'humain en tant qu'être singulier, incarné et aimable.

Ces labels proliférant de part et d'autre s'apparentent alors à un symptôme de cette désubjectivation qui traverse notre monde contemporain.

L'explosion de la dimension narcissique via les médias et réseaux sociaux en constitue une autre expression, comme autant

de tentatives rigides de juguler la perte de sens, la dépression et l'angoisse (« miroir ô mon beau miroir dit moi » que j'existe) ...

Chaque professionnel.le de santé mentale et du médico-sociale pose donc, plus ou moins consciemment, un acte politique fort : créer un espace-temps pour accompagner chacun et chacune à développer un discours singulier sur soi et son histoire, se défaire des labels « prêt à porter » pour partir à la découverte de son propre vestiaire intime et ainsi redonner un sens à son histoire.

Cette position doit-elle alors se doubler d'une posture militante active ? La question reste ouverte...

Alexandre

♦ ACTUALITES : la MCATMS à AMSTERDAM

Les 22, 23 et 24 juin 2022, l'équipe de la MCATMS s'est rendue à Amsterdam pour visiter des structures d'accueil d'usagers de drogues néerlandaises

Nous avons été reçus par le responsable de « Blacka Watra » la plus grosse structure de prévention de la ville (capacité d'accueil de 55 personnes en simultané) et nous avons pu apprécier les différences dans la prise en charge.

En hollande, cette dernière est conditionnée à un engagement du patient dans un

Il n'y a pas d'anonymat.

projet (réinsertion, travail....)

Le matériel de réduction des risques (pipes, seringues...) est payant.

Les repas sont confectionnés chaque jour par les usagers dans une grande cuisine collective.

La structure possède une salle d'inhalation

Il y a des possibilités d'hébergement temporaire pour ceux qui travaillent.

Les accès à l'ordinateur sont limités à 30 min par jour

Le financement se fait uniquement par la ville et le mécénat.

Puis, nous nous sommes rendus dans une ferme pédagogique, où sont accueillis des patients présentant des pathologies psychiatriaques modérées (burn out, dépression...) avec ou sans addiction venus se « ressourcer »

La ferme se situe au milieu de la forêt à quelques pas d'Amsterdam, dans un cadre buccolique et apaisé.

La durée de séjour est de 40 jours par an au maximum qui peuvent être répartis en plusieurs fois selon les besoins (4 semaines consécutives max).



Notre séjour s'est achevé par la rencontre avec l'association MAINLINE qui a reçu l'équipe dans ses locaux de son siège d'Amsterdam.

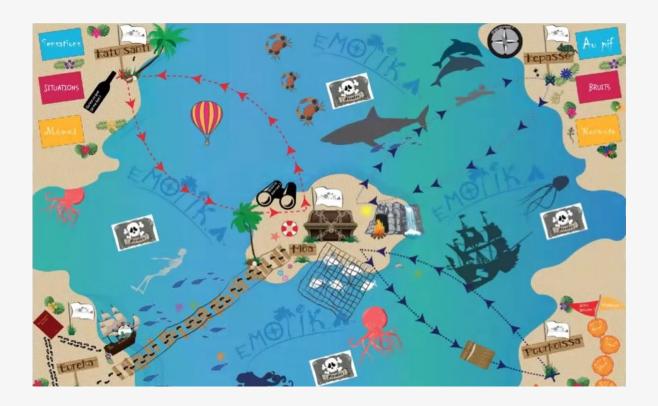
MAINLINE est une association internationale de réduction des risques pour les usagers de drogues. En plus de 30 ans de RdR, elle a développé des antennes et des partenariats dans le monde entier (Europe, Afrique de l'ouest, Asie....).

https://english.mainline.nl/page/about-mainline

Ces 3 jours nous ont également permis de découvrir une ville magnifique et de resserrer les liens de notre équipe.



♦ En avant Moussaillons!: Alex et Maeva à l'assaut des CPS (compétences psycho-



Le 22 mars dernier, les deux psychologues que nous sommes, avons embarqué à bord d'un bateau...et pas n'importe lequel! Entourées de nos petits moussaillons de CM2, nous avons décidé de les emmener avec nous, à la découverte des émotions.

Vaste sujet! C'est par le biais de l'outil belge « Emotika » que nous avons initié ce travail. Cela s'articule au projet de développement des « compétences psychosociales » déjà initié dans plusieurs collèges des villes partenaires de la M.C.A.T.M.S.

Si l'on se refait un petit historique, tout ceci vient de la réflexion posée sur la définition de ce qu'est la **SANTE**. En effet, il y a eu une évolution dans les années d'après-guerre pour resituer la santé non pas seulement comme une « absence de maladie ou de handicap » mais de manière plus large à « un état de bien-être

psychologique, physique et social ».

C'est à partir de cette définition que l'OMS, en 1993, a mis en avant des compétences ou habiletés qui permettraient à l'être humain de « répondre avec

efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne ».

Il s'agit des fameuses compétences psychosociales, distinguées en 3 catégories : les compétences sociales, émotionnelles et cognitives.

Il a été prouvé que développer ces différentes compétences le plus précocement possible, prévient et limite le recours à des conduites à risques comme la consommation de substances. Travailler ces compétences en amont de l'apparition de difficultés aiderait les enfants et adolescents à gérer au mieux les conflits, assurant ainsi leur bien-être, leur santé et leur intégration sociale.

Pour les enfants de CM2, il nous a semblé pertinent de travailler principalement sur la sphère émotionnelle.

L'objectif est qu'ils puissent identifier, exprimer/utiliser, comprendre et réguler les émotions.

Cela favorise la communication verbale et non verbale mais également l'empathie, la confiance en soi et la pensée critique. Les jeunes sont ainsi mieux préparés à

l'entrée au collège et aux multiples secousses parfois créées par l'adolescence!

L'outil « Emotika », très complet, explore les différentes facettes des émotions évoquées précédemment. On embarque avec les enfants sur un bateau, qui naviguera parfois en eaux troubles et favorisera les échanges sur diverses situations et sensations vécues par chacun(e). Parfois, les enfants amènent des questionnements plus larges, c'est l'occasion de passer en revue et/ou déconstruire certaines représentations et questions fondamentales qui émergent (ex. montrer ses émotions, c'est pour les faibles ou...que pour les filles! / parfois on a envie de faire un câlin à l'autre pour le consoler, mais il (elle) ne souhaite pas qu'on le (la) touche...).

L'évocation d'éléments personnels dans le groupe permet de faire l'expérience de l'écoute de l'autre et du respect mutuel, bien qu'il ne s'agisse pas d'un groupe de parole.

Nos interventions auprès des classes de CM2 s'inscrivent dans une dynamique de classe déjà existante où ils peuvent, au quotidien, travailler et réinvestir ces compétences avec leur professeur.

Parler des émotions nous conduit, nous aussi, à nous questionner sur nos propres représentations et notre rapport à certaines d'entre elles, comme la colère.

Bien que l'outil utilisé apporte une trame et un fil conducteur pour chacune des interventions, les contenus abordés et questions soulevées par les enfants sont différents d'un groupe à l'autre.

Et quelle richesse ces échanges avec eux ! Ils sont sources d'inspiration pour nous, pour alimenter nos réflexions et pour se réajuster en permanence.

Et peut-être qu'à terme, qui sait, nous aurons notre propre « Emotika » et nous les emmènerons se balader dans d'autres contrées... ©

Alexandra Firreri & Maëva Lecordier, Psychologues MCATMS

♦ APPEL A PROJETS ARS : Création de LAM/LHSS "usagers de drogues" dans Paris

Le présent appel à projets avait pour objet la création de structures de soin résidentiel à implanter dans le département de Paris :

Une structure LAM (Lits d'Accueil Médicalisés) de 25 places dites « usagers de drogues » et une structure LHSS (Lits Halte Soins Santé) de 10 places dites « usagers de drogues », sur un site unique, destinée à accueillir des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, usagères de drogues, dont de crack et avec poly-consommations actives.

Concernant le LHSS, les usagers accueillis doivent présenter une pathologie ou un état général, somatique ou psychique qui ne nécessite pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée mais qui est incompatible avec la vie à la rue.

Le LAM hébergera des usagers atteints de pathologies lourdes et chroniques pouvant engendrer une perte d'autonomie et ne pouvant être prises en charge dans d'autres structures.

La consommation de substances psychoactives illicites étant interdite dans les structures LAM et LHSS, ces deux structures ne comprennent aucun espace de consommation à moindre risque ou d'espace de réduction des risques par usage supervisé.

Compte tenu des besoins immédiats pour la prise en charge des usagers de drogues, le projet retenu pour la création de ces structures ne devait pas nécessiter de

construction d'un immeuble bâti ou de travaux sur des constructions existantes soumis à permis de construire.

Calendrier:

- •Date de publication de l'avis d'appel à projets : jeudi 27 janvier 2022
- Date limite de dépôt des candidatures : lundi 28 février 2022
 Le projet LAM/LHSS « usagers de drogues » devra être mis en œuvre dans un délai de trois mois après l'autorisation de la structure.

Source: https://www.iledefrance.ars.sante.fr

L'Assistance-Publique - Hôpitaux de Paris (APHP) a répondu à l'appel à projet.

Les 25 lits d'accueil médicalisés (LAM) et les 10 lits halte soins santé (LHSS),

seront ouverts dans les prochains mois au sein d'une "structure de stabilisation"

dans l'ancien hôpital Chardon-Lagache (Paris 16 ème) sur le site de Sainte

Perrine.

♦ THAILANDE ET CANNABIS



Le ministre thaïlandais de la Santé publique, Anutin Charnvirakul, prévoit de distribuer gratuitement jusqu'à un million de plants de cannabis dès que la culture et l'utilisation personnelles de cette plante seront légalisées en juin 2022. Anutin a déclaré que les citoyens seront autorisés à cultiver « autant de plants de cannabis » qu'ils le souhaitent chez eux une fois que les réformes seront entrées en

« Cela permettra à la population et au gouvernement de générer plus de 10 milliards de bahts par an (soit 300 millions €) de revenus à partir du cannabis et du chanvre. (...) Pendant ce temps, les thaïlandais peuvent vendre dans tout le pays.

leurs produits liés au cannabis » a déclaré le ministre Le cannabis doit être cultivé uniquement à des fins médicales, mais aucun enregistrement n'est requis. Il est actuellement légal pour les entreprises enregistrées de vendre des produits à base de cannabis contenant moins de 0,2 % deTHC.

Selon la réglementation nationale, les petits vendeurs de produits liés au cannabis n'ont pas besoin de s'enregistrer auprès de la Food and Drug Administration, mais les opérateurs à grande échelle doivent demander l'approbation du gouvernement.

En février2022, le ministre de la Santé thaïlandais a signé un document retirant le cannabis de la liste des stupéfiants du pays, après que les législateurs aient légalisé l'utilisation du cannabis à des fins médicales en 2020, la Thaïlande devenant le premier pays d'Asie du Sud-Est à adopter cette réforme.

Source: newsweed.fr

♦ CANN-L

La Ville de Lausanne lancera à la fin 2022 son projet pilote de vente de cannabis à but non lucratif.

Baptisé Cann-L et d'une durée de quatre ans, il a pour but de mesurer les effets d'un tel modèle sur la consommation, en termes de santé et de sécurité.

"A Lausanne, comme dans d'autres villes, le cannabis est bien présent. Selon les estimations, 6500 personnes en ont consommé durant le mois précédent et 1500 le font quotidiennement", a expliqué l'élue en charge des sports et de la cohésion sociale devant la presse.

"Il est essentiel pour les villes de lancer de telles études expérimentales pour aborder la question de manière objective et dépassionnée", a-t-elle poursuivi.

L'entrée en vigueur d'une modification de la loi fédérale sur les stupéfiants, le 15 mai 2021, a ouvert la voie à des essais pilote strictement encadrés.

Berne, Bâle, Genève et Zurich y participent en développant leur propre projet.

Point de vente spécifique et contrôlé

Les produits issus du cannabis seront uniquement vendus aux personnes participant à l'essai, dans un point de vente spécialisé qui devrait se situer au centre ville.

Des consommateurs qui seront suivis sur les 4 à 5 ans que durera l'essai et dont le comportement sera analysé. Le lieu n'aura pas de connotation médicale.

Le projet pilote s'adresse aux habitants de Lausanne majeurs, qui consomment déjà du cannabis et ne présentent pas de critères d'exclusion. Les personnes intéressées peuvent s'informer au sujet de leur éligibilité et des prochaines étapes du projet sur le site www.cann-l.ch.

La ville a l'ambition de concurrencer le marché noir en vendant un produit de qualité contrôlée, local, qui ne contient pas plus de 20% de THC (la molécule active du cannabis) et issue de l'agriculture biologique.

Conformément à la législation fédérale, la consommation sera limitée à l'espace

privé.

Les produits achetés ne pourront être transmis ou revendus à des tiers.

Le coût, qui concerne essentiellement le financement de la recherche, se monte

à environ 380 000 francs suisses.

La Ville a choisi comme partenaire Addiction Suisse, acteur reconnu dans le do-

maine des addictions, pour diriger le volet scientifique. Le pilotage de la

vente de cannabis est confié à une nouvelle association à but non lucratif. Elle

porte le nom de Cann-L, pour " Cannabis Lausanne – L'alternative responsable au

cannabis illégal".

Le prix sera identique à celui du marché noir, soit entre 10 francs et 13 francs le

gramme (10-13 Euros).

Des quantités maximales sont fixées (10 grammes de THC par mois), mais elles

devraient suffire à un consommateur intensif, a observé Frank Zobel, directeur

adjoint d'Addiction suisse.

"Tenter de faire mieux que l'interdiction"

"Le but est de savoir si on peut faire mieux que l'interdiction", explique Franck

Zobel. "Toutes les grandes villes de Suisse vont avoir leur modèle.

On pourra comparer et voir si vraiment c'est une bonne idée de légaliser le

cannabis et de le réguler", avance l'expert.

"Sur les près de 6500 consommateurs de cannabis, on espère avoir 1000 à 1200

personnes dans l'essai", détaille Franck Zobel. Le but est de pousser ces

consommateurs à abandonner le marché illégal tout en profitant d'avoir accès à

ces gens pour faire de la prévention et réduire les risques, notamment auprès des

jeunes adultes.

Source: médias suisses

BELLE FIN D' ETE

Contact Gazette: p.lariviere@mcatms.org

14